**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
**Herausgeber:** Union syndicale suisse
**Band:** 36 (1944)
**Heft:** 2

## Titelseiten

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

36me année | Février 1944 | No 2

# De la communauté d'entreprise et de la communauté professionnelle.

Par *E.-F. Rimensberger.*

## I.

## De l'égalité politique à l'égalité économique.

Après avoir examiné les tâches et les tendances de l'économie de guerre, le Congrès syndical extraordinaire de 1941 vota les thèses développées par le président de l'Union syndicale suisse, M. Bratschi, conseiller national. Elles fixent l'attitude générale des organisations syndicales suisses en face des problèmes de l'après-guerre. Ces thèses rappellent que, dans notre pays, « les relations politiques entre les citoyens et l'Etat sont fondées sur les principes de la liberté et de la démocratie »; en revanche, des relations analogues n'ont pas encore été établies sur le terrain économique: en effet, « si, dans le domaine politique, la liberté signifie, dans une large mesure, l'égalité et la justice, elle est souvent synonyme, sur le plan économique, d'une inégalité et d'une injustice criantes ».

*Comment compléter l'égalité politique par l'égalité économique? Tel est le problème posé par la guerre et les crises qui l'ont précédée. Il doit être résolu, tant sur le plan national qu'international.* Bien que l'égalité des droits politiques ne soit pas encore réalisée partout, qu'elle doive être reconquise dans bien des pays, il est évident que l'on ne peut plus se contenter, cette fois, d'apporter de simples corrections au régime économique et social. D'ailleurs, lors du discours-programme qu'il a prononcé récemment devant les étudiants du Polytechnicum de Zurich, M. Stampfli, président de la Confédération, a rappelé que « la guerre actuelle, plus que le conflit de 1914-1918, sera suivie de réformes économiques, politiques et sociales analogues à celles qui ont accompagné la Révolution française ». Cette conviction est très largement répandue aujourd'hui.

On peut aller plus loin encore et penser que la guerre cor-